Vos questions / nos réponses

Danger sortie d'hôpital : comment l'aider

Par Profil supprimé Postée le 29/04/2020 10:06

> Bonjour je suis la mère de 3 enfants dont l'ainé qui se drogue depuis qu'il a 14 ans il en a 39 aujourd'hui. Il a eu des périodes sans consommation et était avec une nouvelle amie depuis juillet 2019 ...malheureusement il a replongé dans la drogue depuis 2 à 3 mois et son amie , qui a 2 jumelles de 6 ans, l'a mis dehors ...Il a finalement décidé de se faire prendre en charge par l'hôpital constatant que ni son père, ni moi ni son amie ne voulait le reprendre chez soi...Il n'a pas de travail, pas d'argent seulement une voiture... Il a quitté l'hôpital hier soir , à la surprise générale après seulement 5 jours de traitement....Je ne sais pas où il se trouve il a menacé son petit frère 27 ans de venir lui casser la gueule dès qu'il serait sorti...Il a déjà menacé sa soeur(36 ans) il y a quelques mois..celle ci a déménagé depuis, pour se protéger et à couper les ponts complètement avec son frère.... Je ne sais pas quoi faire.... j'habite dans la ville où il était à l'hôpital, tout le monde me conseille de me protéger et de me barricader....Je ne sais pas quoi faire... Nous devons nous rencontrer demain avec le père et les 2 autres enfants pour essayer de faire un conseil de famille ...pour évoquer tout ce qui nous tracasse et perturbe ...et quoi faire ? pour nous protéger mais aussi et surtout pour l'aider à sortir de ce tourbillon infernal qui ne semble pas vouloir aboutir a quelque chose de bien...Tous les espoirs sont tombés à l'eau avec cette sortie subite de l'hôpital.

Mise en ligne le 30/04/2020

Bonjour,

Vous paraissez très préoccupée par la situation de votre fils mais également pour votre sécurité et celle de votre famille dans la mesure où il s’est déjà montré menaçant. Il nous semble comprendre que votre souhait serait à la fois de pouvoir l’aider face aux difficultés dans lesquelles il se trouve actuellement tout en vous protégeant de lui devant la crainte qu’il en arrive à mettre ses menaces à exécution.

Si malheureusement votre fils devenait violent et s’en prenait à l’un des membres de votre famille, la réponse à donner semblerait plutôt du côté de la police et de la justice. Bien que difficile, faire appel aux forces de l’ordre et envisager de porter plainte contre un proche est parfois le seul moyen de se protéger et de signifier que des limites inacceptables ont été franchies.

Il nous semble comprendre que vous êtes sans nouvelles de votre fils depuis sa sortie de l’hôpital et que vous vous inquiétez de savoir où il se trouve et comment il va. Selon la manière que vous avez habituellement de

communiquer avec lui peut-être pouvez-vous lui faire part de votre inquiétude en lui laissant un message afin de l'inviter à se mettre en contact avec vous si c'est ce que vous souhaitez.

S'il vous est permis d'échanger tous les deux, il serait peut-être possible également de lui expliquer pour quelle raison vous ne tenez pas à le prendre chez vous mais de voir avec lui quelles solutions d'hébergement et/ou de soins pourraient être trouvées étant donnée sa situation. Différentes pistes seraient envisageables si votre fils consent à les suivre et qu'il accepte d'être aidé.

Le cadre de ce « Question/Réponse » n'est peut-être pas des plus adapté pour traiter d'une situation aussi complexe que celle que vous vivez. Afin de vous conseiller au plus juste il nous paraîtrait intéressant que vous puissiez revenir vers nous afin d'éclaircir quelques points sur lesquels nous ne pouvons ici vous répondre que par suppositions. Bon nombre d'éléments mériteraient en effet d'être précisés pour que nous puissions développer davantage les axes de réponse possibles. Nous vous invitons par conséquent, si vous le voulez, à reprendre contact avec nous en appelant le 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit, 7/7 de 8h à 2h).

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

CSAPA 86

8 rue Carol Heitz
86000 POITIERS

Tél : 05 49 88 67 31
Site web : ch-laborit.fr/csapa86/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Fermé le mardi matin au public
Accueil du public : Avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h30. Fermé au public le mardi matin
Autre : Sur rendez-vous : consultations à domicile ou consultations de proximité dans des locaux mis à disposition ponctuellement par les partenaires sur l'ensemble du département. Souplesse des horaires et des lieux de rendez-vous. Fermé au public le mardi matin
Consultat° jeunes consommateurs : Possibilité de consultation jeunes consommateurs pour le jeune ou son entourage dans différentes villes du département sur rendez-vous
Substitution : Dispensation dans le cadre des prises en charge par les médecins : méthadone, buprénorphine, Buvidal

Voir la fiche détaillée